

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Vers une reconstitution de la mobilité des Acadiennes à l'époque de l'industrialisation : l'émigration familiale et l'exode rural vus à travers l'analyse longitudinale

Lauraly Deschambault, Noémie Haché-Chiasson et Gregory Kennedy

Numéro 36-37, printemps–automne 2022

Femmes et archives en Acadie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105952ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1105952ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)
1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deschambault, L., Haché-Chiasson, N. & Kennedy, G. (2022). Vers une reconstitution de la mobilité des Acadiennes à l'époque de l'industrialisation : l'émigration familiale et l'exode rural vus à travers l'analyse longitudinale. *Port Acadie*, (36-37), 283–309. <https://doi.org/10.7202/1105952ar>

Résumé de l'article

Cette analyse de type longitudinale expérimentale vise à retrouver les Acadiennes de la paroisse civile de Dundas, au sud-est du Nouveau-Brunswick dans la région de Kent, et à identifier leurs déplacements tout au long de leur vie afin de mieux comprendre les migrations effectuées par les femmes à l'époque de l'industrialisation. Une reconstitution des parcours de vie de quatre échantillons d'Acadiennes entre 1871 et 1921 est effectuée à partir d'une variété de sources historiques incluant des actes de mariage, des registres de baptême ainsi que les recensements canadiens et américains. Les résultats témoignent de l'ampleur de l'émigration aux États-Unis, mais également de la mobilité locale, régionale et interprovinciale. L'importance du réseau familial était primordiale. D'ailleurs, une proportion considérable des femmes sont restées sédentaires toute leur vie et il y a également une mobilité de retour à la campagne. Cette analyse préliminaire témoigne du potentiel d'utiliser les archives pour analyser la mobilité des femmes avant le mariage, dans le contexte d'une émigration familiale, et aussi après le décès de leurs conjoints. En fin de compte, une analyse approfondie des expériences des Acadiennes apporte beaucoup de nuances à notre compréhension des tendances migratoires et de la notion d'exode rural en Acadie du Nouveau-Brunswick à cette époque.

Vers une reconstitution de la mobilité des Acadiennes à l'époque de l'industrialisation : l'émigration familiale et l'exode rural vus à travers l'analyse longitudinale

Lauraly Deschambault,
Noémie Haché-Chiasson et
Gregory Kennedy¹

Résumé

Cette analyse de type longitudinale expérimentale vise à retrouver les Acadiennes de la paroisse civile de Dundas, au sud-est du Nouveau-Brunswick dans la région de Kent, et à identifier leurs déplacements tout au long de leur vie afin de mieux comprendre les migrations effectuées par les femmes à l'époque de l'industrialisation. Une reconstitution des parcours de vie de quatre échantillons d'Acadiennes entre 1871 et 1921 est effectuée à partir d'une variété de sources historiques incluant des actes de mariage, des registres de baptême ainsi que les recensements canadiens et américains. Les résultats témoignent de l'ampleur de l'émigration aux États-Unis, mais également de la mobilité locale, régionale et interprovinciale. L'importance du réseau familial était primordiale. D'ailleurs, une proportion considérable des femmes sont restées sédentaires toute leur vie et il y a également une mobilité de retour à la campagne. Cette analyse préliminaire témoigne du potentiel d'utiliser les archives pour analyser la mobilité des femmes avant le mariage, dans le contexte d'une émigration familiale, et aussi après le décès de leurs conjoints. En fin de compte, une analyse approfondie des expériences des Acadiennes apporte beaucoup de nuances à notre compréhension des tendances migratoires et de la notion d'exode rural en Acadie du Nouveau-Brunswick à cette époque.

Abstract

This experimental longitudinal analysis focuses on Acadian women originating in the civil parish of Dundas, part of the region of Kent in southeastern New Brunswick, and their movements throughout their lives in order to better understand mobility and migration during the period of industrialization. This

- 1 Les auteures et l'auteur sont reconnaissants pour l'appui financier du projet de partenariat *Trois siècles de migrations francophones en Amérique du Nord, 1640-1940*, dirigé par Yves Frenette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones de l'Université Saint-Boniface.

reconstitution of the life course of four samples of Acadian women between 1871 and 1921 uses a variety of historical sources, including marriage records, baptismal registers, and Canadian and American censuses. The results confirm the importance of emigration trends to the United States, but also of local, regional, and interprovincial movements. The family social network proved to be of fundamental importance. In addition, a significant proportion of the women stayed put throughout their lives, and we also observed some return migration to Dundas communities. This preliminary analysis underscores the potential to use archives to analyze female mobility before marriage, as part of family migration, and after the passing of their spouses. In the end, a deeper consideration of the experiences of Acadian women adds considerable nuance to our understanding of migration patterns and the idea of rural exodus in Acadie of New Brunswick during this time.

Mots clés

Histoire des femmes, mobilité, migration, reconstitution familiale, Acadie

Keywords

Women's history, mobility, migration, family reconstitution, Acadie

Introduction

Depuis les années 1980, l'histoire des femmes a pris de l'ampleur au Canada. On n'a qu'à penser aux ouvrages collectifs magistraux comme *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (1982) ou *Rethinking Canada: The Promise of Women's History* (1986)². Ces études démontrent les inégalités qui continuent à exister dans la société canadienne et dans la discipline historique. Dans un article majeur, Linda Cardinal a souligné que les Acadiennes et d'autres femmes francophones en milieu minoritaire au Canada contemporain ont souffert d'une double et même d'une triple infériorité : en tant que femmes, en tant que membres d'un groupe linguistique minoritaire et, dans plusieurs cas, en tant que migrantes récentes en ville³. En effet, l'industrialisation et l'urbanisation ont aggravé les inégalités déjà existantes dans la sphère familiale, au

2 Le collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982, 646 p.; Lara Campbell, Tamara Myers et Adele Perry, *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, 7^e éd., Oxford, Oxford University Press, 2016, 496 p.

3 Linda Cardinal, «La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme», dans *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, 1992, p. 15-16.

travail et sur le plan politique en Acadie⁴. Isabelle LeBlanc et Adeline Vasquez-Parra retracent la représentation des femmes en tant que mères et épouses dans la reproduction biologique, culturelle et linguistique d'un idéal colonial. Pour ces spécialistes, les femmes en Acadie ont été « le grand impensé de l'historiographie acadienne⁵ ». Vasquez-Parra va plus loin en affirmant que les expériences des femmes pendant le Grand Déplacement étaient effacées par les documents officiels et les études des premiers historiens de l'Acadie⁶.

Quant à la question de la mobilité féminine à l'époque de l'industrialisation, Phyllis LeBlanc va dans le même sens : « Puisque les historiennes et les historiens ont vu l'émigration comme une stratégie familiale poussée par le besoin économique, elles et ils ont tenu pour acquis que les femmes avaient vécu le phénomène à titre de familles émigrantes⁷ ». Pour ce qui est des femmes québécoises, Marie-Ève Harton résume la situation ainsi :

Dans un système économique, politique et social empreint du patriarcat, situation qui règne au Canada et aux États-Unis au tournant du XX^e siècle, femmes et enfants ont des statuts et des rôles subordonnés dans leurs rapports avec les hommes, c'est-à-dire avec leur père, leur mari, leur patron, le curé, leur(s) fils, leur(s) frère(s) aîné(s), etc.⁸

4 Isabelle McKee-Allain et Huguette Clavette, « Les femmes acadiennes du Nouveau-Brunswick : féminité, sous-développement et ethnicité », dans *Égalité*, n° 10, 1983, p. 19-35.

5 Isabelle LeBlanc et Adeline Vasquez-Parra, « Qui sont les subalternes en Acadie ? », billet de blogue dans *Repenser l'Acadie dans le monde*, 7 septembre 2020. [En ligne : <https://www.repenserlacadie.com/post/qui-sont-les-subalternes-en-acadie-isabelle-leblanc-et-adeline-vasquez-parra>]

6 Adeline Vasquez-Parra, « Les réfugiées acadiennes dans l'Atlantique français : des voix effacées », dans *Revue d'études canadiennes*, vol. 1, n° 88, 2020, p. 31-51.

7 Phyllis LeBlanc, « Que nous apprennent les synthèses historiques et les contributions récentes à la recherche fondamentale en histoire des femmes et du genre en Acadie », dans *Paroles et regards de femmes en Acadie*, sous la direction de Jimmy Thibeault, Michael Poplyansky, Stéphanie Saint-Pierre et Chantal White, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, p. 31.

8 Marie-Ève Harton, « Les rapports de genre et de génération au sein des ménages : une double influence sur la fécondité effective des Canadiennes françaises au début du XX^e siècle », dans *Recherches féministes*, vol. 30, n° 2, 2017, p. 59-79.

Bref, il est difficile d'observer les femmes en tant qu'actrices historiques parce qu'elles sont étudiées à travers des fonds d'archives imprégnés du patriarcat et parce que les historiennes et historiens, parfois inconsciemment, tiennent à nouveau pour acquises les conclusions qui en ressortent. Sauf quelques exceptions, le concept de genre et l'histoire des femmes n'ont pas trop percé dans l'historiographie acadienne, facteur important dans l'échec du développement d'une histoire nationale inclusive et cohérente⁹. Pour une période plus récente, Philippe Volpé analyse, dans un article basé sur les archives de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, les enjeux, les itinéraires, les modalités d'action et le réseau de sociabilité du militantisme féministe dans les écoles secondaires francophones de la province de 1971 à 2020¹⁰. Concilier histoire et femme en Acadie est donc possible et relève surtout de la volonté des chercheuses et chercheurs.

Dans cette recherche, nous utilisons une méthode d'analyse longitudinale intégrant plusieurs sources historiques afin de retrouver les Acadiennes de la paroisse civile de Dundas, au sud-est du Nouveau-Brunswick, et d'identifier leurs déplacements pendant leurs parcours de vie. L'existence des migrations pendant l'époque de l'industrialisation est bien connue. Devant une situation économique peu favorable aux Provinces maritimes, plusieurs familles acadiennes ont décidé d'émigrer aux États-Unis. Dans les villes industrielles du Maine et du Massachusetts, ces familles vont retrouver d'autres Canadiens français; il s'agit d'une des plus importantes émigrations de toute l'histoire canadienne. Certains spécialistes affirment qu'il s'agissait de la création d'une

9 Patrick Clarke (dir.), *Clio en Acadie : réflexions historiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 252-253; N. E. S. Griffiths, « Les femmes en Acadie : survol historique », dans *Les Acadiens. État de la recherche*, sous la direction de Jacques Lapointe et André Leclerc, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 1987, p. 170-177.

10 Philippe Volpé, « À la fois jeunes, francophones et femmes : engagements et prises de parole féministes des jeunes d'AJ et de la FJFNB », dans *Journal of New Brunswick Studies/Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, vol. 13, n° 1, 2021, p. 77-106.

nouvelle identité franco-américaine¹¹. De 1870 jusqu'à 1940, nous estimons que 20 000 à 30 000 Acadiennes et Acadiens sont partis des Provinces maritimes vers les États-Unis¹². Les élites clérico-nationalistes ont lutté sans succès contre cette tendance migratoire; lors de la première convention nationale acadienne organisée à Memramcook en 1881, les États-Unis sont présentés comme «un lieu de souffrance, de dégénérescence et de perte¹³ ». En effet, plusieurs Acadiennes étaient déjà très mobiles à partir des années 1840, les institutrices itinérantes dans les paroisses francophones ne sont qu'un exemple¹⁴. Julie Williston a étudié les parcours d'environ 800 Acadiennes qui ont traversé la frontière internationale à Vanceboro, Maine à partir de 1906¹⁵. Pourtant, ces études antérieures concernent surtout les femmes célibataires. Notre travail reconstitue les parcours de toutes les femmes, célibataires et mariées, à partir de quatre échantillons.

En plaçant les femmes en tête de l'analyse au lieu de les suivre seulement à partir de leurs pères et époux, nous repensons leurs

- 11 Marcella Harnish Sorg, «Community Formation in Old Town, Maine, 1835-1930: Endogamy and Natal Origins Among the Acadians », p. 116; et Paul D. LeBlanc, «From Farm to Factory: Acadians in Fitchburg, Massachusetts (1880-1910) », p. 180, dans *Steeple and Smokestacks: A Collection of Essays on the Franco-American Experience in New England*, sous la direction de Claire Quintal, Worcester, Institut français, Assumption College, 1996.
- 12 Stéphane Plourde et Yves Frenette, «Essor démographique et migrations dans l'Acadie des Maritimes, 1871-1921 », dans *La francophonie nord-américaine*, sous la direction d'Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 113. Les ouvrages classiques portant sur les Canadiens français sont toujours Yolande Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930 : mesure du phénomène*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, 90 p.; et Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : 1776-1930*, Québec, Septentrion, 1990, 434 p.
- 13 Denis Bourque, Chantal Richard et Amélie Giroux, *Les Conventions nationales acadiennes*, vol. 1, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2013, p. 20.
- 14 Maurice Basque, Isabelle McKee-Allain, Linda Cardinal, Phyllis E. LeBlanc et Janis L. Pallister, avec la collaboration de Stéphanie Côté, *L'Acadie au féminin : un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 2000. La première partie est consacrée aux femmes dans le secteur de l'éducation, 345 p.
- 15 Julie Williston, «L'émigration des femmes acadiennes célibataires vers la Nouvelle-Angleterre (1906-1924) », mémoire de maîtrise en histoire, Moncton, Université de Moncton, 2012, 157 p.

expériences de mobilité au tournant du XX^e siècle. En étudiant les parcours des femmes célibataires et mariées, nous apportons des nuances aux idées de l'émigration familiale et de l'exode rural en Acadie. Les hypothèses sur une émigration familiale des communautés francophones et sur une tendance migratoire dominée par les jeunes femmes célibataires ne suffisent pas¹⁶. Déplacements temporaires et permanents, migrations en ville au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis, voyages avant et après le mariage, décisions motivées par les conditions économiques et l'absence du mari pendant la Première Guerre mondiale : l'histoire de la mobilité des Acadiennes est vraiment complexe et mérite notre attention. D'ailleurs, la sédentarité a bel et bien existé à côté d'une tendance migratoire à la hausse. Bref, notre travail, loin d'être exhaustif, cherche à présenter quelques pistes de recherche prometteuses pour mieux comprendre les enjeux, les défis, et les opportunités d'une Acadie contemporaine en émergence.

Méthodologie et archives

Nous nous sommes inspirés de l'étude réalisée par Amélie Montour sur la démographie de la communauté rurale de Cocagne dans le comté de Kent entre 1871 et 1921¹⁷. Le taux de natalité à Cocagne était largement plus élevé que le taux de mortalité, ce qui sous-entend un grand taux d'accroissement de la population. Toutefois, celle-ci restait stable à Cocagne durant cette période. La paroisse civile de Dundas, comprenant la communauté de Cocagne, a dénombré une population totale de 3342 habitants en 1871 et de 3389 habitants en 1921, ce qui représente une augmentation de seulement 47 habitants en 50 ans. Montour est donc parti d'un échantillon contenant tous les individus âgés de dix ans lors du recensement canadien de 1871 pour ensuite tenter de retrouver

16 Mary Elizabeth Beattie, *Obligation and Opportunity: Single Maritime Women in Boston, 1870-1930*, Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, 192 p.

17 Amélie Montour, « Vers une histoire socio-environnementale : adaptations, changements, et continuités dans la région de Cocagne de 1871 à 1921 », mémoire de maîtrise en histoire, Université de Moncton, 2018, 82 p.

ces femmes et ces hommes alors âgés de 60 ans au recensement de 1921. Sur les 95 personnes sélectionnées, seulement neuf vivaient encore à Cocagne en 1921 et cinq autres sont décédées. Même si nous retenons l'idée que les sépultures peuvent avoir été sous-enregistrées, ces chiffres montrent clairement l'existence d'un mouvement de migration majeure hors de la campagne. Par ailleurs, dans un premier texte consacré à l'histoire et les origines des communautés acadiennes de la région de Kent, au sud-est du Nouveau-Brunswick, nous avons relevé plusieurs informations concernant les femmes dans les archives¹⁸.

Ici, nous présentons les résultats de recherche d'une étude exploratoire portant davantage sur la mobilité des Acadiennes du comté de Kent, à partir des données relatives à la paroisse civile de Dundas. La méthode principale est l'analyse longitudinale. Pour ce faire, il fallait constituer des échantillons de femmes et jumeler leurs informations à partir des recensements canadiens et américains avec leurs données collectées à travers différents fonds d'archives (registres paroissiaux, documents de contrôle de la frontière et de l'état civil). Ces sources historiques se trouvent au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC) et dans la base de données numériques *Ancestry*. Notre objectif était de reconstituer les parcours de vie des femmes comprenant l'acte de naissance (date et lieu), le certificat de mariage (s'il y en a un) ainsi qu'au minimum deux autres documents confirmant un lieu de résidence entre 1871 et 1921. La date de décès et le lieu de sépulture étaient intégrés si possible. Nous qualifions un parcours reconstitué ainsi comme « un parcours long », bien qu'il ne s'agisse pas d'un parcours complet, tout simplement parce qu'il serait impossible d'avoir toutes les informations nécessaires. Nous sommes conscients que nos résultats ne représentent qu'un minimum de déplacements potentiels, parce que les recensements n'avaient lieu que tous les dix ans. Certes, nous risquons de sous-estimer surtout les déplacements temporaires. Qui plus est, ce n'était pas toujours possible de reconstituer même des parcours longs concernant les femmes,

18 Mathieu Wade, *De Sikniktuk à Kent : une histoire de communautés au Nouveau-Brunswick*, Québec, Septentrion, 2023, 176 p.

pour des raisons que nous aborderons plus loin. D'une manière générale, nous avons organisé les déplacements retrouvés par leur nature temporaire ou permanente et par destination, par exemple, dans une région avoisinante, une autre province canadienne ou aux États-Unis.

Puisque nous n'étions pas certains de la meilleure façon de procéder pour constituer un échantillon de femmes, nous avons tenté quatre différentes approches. Le but n'était pas simplement de reconstituer le plus grand nombre possible de parcours longs de femmes, mais d'identifier les défis et les possibilités des archives plus généralement. Avec plus d'informations et d'éléments sur les parcours de vie, nous sommes en mesure de vérifier l'identité des femmes et de maximiser les occasions possibles d'observer un déplacement. Nous espérons que les résultats de cette étude exploratoire aideront d'autres spécialistes intéressés à réaliser des travaux de recherche portant sur d'autres communautés.

La première cohorte (groupe A) de l'échantillon est constituée de toutes les femmes âgées entre de 18 à 30 ans, habitant à Cocagne, lors du recensement canadien de 1921. Notre idée était que les documents les plus récents augmenteraient nos chances d'observer un déplacement à la frontière internationale (disponible seulement à partir de 1906). Pourtant, le taux de succès pour cet échantillon est plutôt modeste à cause des défis méthodologiques. Sur un total de 39 femmes, nous avons retracé le parcours de neuf femmes. Bien entendu, les recensements de 1931 et de 1941 ne sont pas encore accessibles. D'ailleurs, le fait que la majorité des femmes de cet échantillon sont mariées et que nous avons seulement leur nom après le mariage pose un problème. Sans le nom de jeune fille et sans le nom de ses parents, il est difficile de retracer la femme ou de confirmer si c'est bien elle dans un document antérieur.

La deuxième cohorte (groupe B) comprend toutes les filles âgées de quinze ans, habitant la paroisse de Dundas lors du recensement de 1871. Si le groupe A ciblait la période la plus récente, le groupe B ciblait plutôt les femmes au début de notre période d'étude. Encore une fois, quelques défis se sont présentés,

notamment le fait que le recensement de 1871 ne précisait pas le lieu de résidence, seulement la paroisse civile. Pourtant, en couvrant une période d'observation plus longue, y compris plusieurs recensements ainsi que le nom de jeune fille et les informations sur les parents, nous avons réussi à retracer les parcours de 20 sur 44 femmes identifiées, ce qui représente un taux de succès de presque la moitié. Toutefois, on perd la trace d'un bon nombre de femmes, probablement à cause de la nature lacunaire des archives, du fait que le contrôle à la frontière américaine n'était pas encore systématique et, bien entendu, de la mobilité des femmes qui partaient pour travailler ou se marier dans une autre paroisse.

La troisième cohorte (groupe C) de 20 femmes a été sélectionnée aléatoirement parmi les baptêmes de 1877 recensés dans le registre paroissial de Cocagne. Nous disposons d'une transcription complète de ce registre, nous avons donc espéré retrouver plus de femmes par le biais d'un échantillon plus précis. L'année 1877 a été choisie pour maximiser la période d'observation possible et également parce que c'est l'année comportant le plus grand nombre de baptêmes pour la période de 1832 à 1921, soit 108. Sur les 20 femmes sélectionnées, nous avons retracé le parcours long de 11 femmes. Évidemment, avec leur date de naissance, leur nom de jeune fille et le nom de leurs parents, il était plus facile de retracer ces femmes, surtout si elles s'étaient mariées à Cocagne. Ce qui nous a posé davantage problème pour ce groupe est le prénom Marie. Sur les vingt baptêmes, six sont enregistrés sous le prénom Marie. Puisqu'elles sont toutes nées à Cocagne en 1877, il est difficile de différencier les unes des autres.

La dernière cohorte (groupe D) de femmes a été sélectionnée aléatoirement parmi les mariages inscrits dans le registre paroissial de Cocagne entre 1871 et 1921. Sur les 44 sélectionnées, nous avons retracé le parcours long de 33 femmes, ce qui nous donne un taux de succès de 75 pour cent. On remarque que le taux de succès est considérablement plus élevé lorsque nous débutons avec le registre paroissial de Cocagne et surtout les actes de mariage comme source principale. Par exemple, nous recueillons le nom de jeune fille de

la mariée, le nom de ses parents, le nom de l'époux et le nom des parents de l'époux, la date de son mariage ainsi que l'endroit de la cérémonie. Tous ces éléments font que nous avons plusieurs pistes de recherche pour nous guider sur le moteur de recherche *Ancestry*. Pour ces raisons, les informations d'après et avant le mariage étaient plus accessibles.

Au total, nous avons effectué des recherches sur 147 femmes originaires de la paroisse civile de Dundas, et nous avons réussi à reconstituer le parcours long de 73 femmes, donc près de la moitié.

Tableau 1
Synthèse des quatre échantillons

Groupe de femmes	Succès	Insuccès	Total
A	9	30	39
B	20	24	44
C	11	9	20
D	33	11	44
Total	73 (49,7 %)	74 (50,3 %)	147 (100 %)

La méthode la plus efficace, et donc recommandée pour d'autres études consacrées aux femmes, est celle employée pour le groupe D, débutant avec les actes de mariage d'un registre paroissial. Dans la prochaine section, nous discuterons des quelques défis et lacunes en ce qui concerne les archives. Ces éléments peuvent expliquer pourquoi certains taux de succès étaient moins élevés que d'autres dans nos échantillons. Il est pertinent d'identifier ces obstacles afin d'informer et guider les chercheurs qui souhaitent poursuivre des recherches sur les femmes à cette époque.

Défis et lacunes quant au dépouillement et à l'interprétation des archives

Les principaux défis identifiés pendant notre travail de recherche sont l'incohérence de l'orthographe et de la présentation des prénoms, les lacunes des recensements et la disponibilité des fonds d'archives. D'autres spécialistes ont déjà signalé certaines

de ces obstacles pour bien étudier le phénomène de l'émigration des Canadiens français¹⁹. Nous avons été confrontés aux mêmes obstacles, mais parfois avec des aspects plus spécifiques à la situation minoritaire des Acadiens et Acadiennes.

L'orthographe des prénoms des femmes constitue un bon exemple d'un problème présent partout au Canada, mais il semble être aggravé par le milieu minoritaire. Prenons l'exemple de Herminie Després : Arménie en 1901, Arminia en 1911 et Minie en 1921. Son nom de famille est aussi enregistré de différentes façons : Després, Despres et Desprez. En utilisant *Ancestry*, nous faisons face à un double défi concernant l'orthographe des noms. Les recenseurs de l'époque, qui n'étaient pas toujours francophones, ont enregistré les noms différemment. Qui plus est, les personnes responsables de la transcription chez *Ancestry* avaient de la difficulté à suivre l'écriture des recenseurs, surtout pour les noms francophones moins communs. D'ailleurs, la popularité de certains prénoms rend la recherche compliquée. Sur un total de 17 femmes enregistrées sous le prénom Marie à travers nos quatre échantillons, on réussit à retracer le parcours long de seulement sept d'entre elles. De plus, avec les prénoms composés (p. ex. : Marie-Blanche ou Marie-Rose) l'identification n'est pas toujours cohérente d'un document à l'autre. Il fallait toujours poser la question : est-ce qu'on a retrouvé la bonne Marie ? Le pire obstacle arrive lorsqu'un document n'enregistre pas le prénom de la femme concernée. Trop souvent, les femmes sont identifiées seulement en tant qu'épouses de leur mari, par exemple, Mme Arthur LeBlanc. C'est une lacune qui nuit à la recherche parce qu'il faut vérifier les informations de l'homme et de la femme. Le jumelage des données à partir de l'analyse longitudinale peut combler certaines lacunes concernant les noms, mais les données manquantes dans les recensements eux-mêmes présentent des défis considérables pour les chercheuses et chercheurs intéressés par l'histoire des femmes.

Nous constatons parfois d'autres erreurs dans les recensements canadiens de la part des recenseurs ou des erreurs de

19 Lavoie, *op cit.*, p. 15.

transcription sur *Ancestry*. Par exemple, les âges enregistrés ne sont pas toujours fiables ou sont approximatifs (on peut lire p. ex. : vers 1888). Alan Brookes nous rappelle que les habitants étaient souvent réticents à communiquer des informations précises aux recenseurs, surtout concernant leur emploi et leur production agricole ou artisanale, parce qu'ils craignaient de devoir payer de nouvelles impositions fiscales²⁰. Un autre défi concerne le changement des circonscriptions, c'est-à-dire les frontières administratives de l'exercice. Créé seulement en 1784, avec une population croissante tout au long du XIX^e siècle, le Nouveau-Brunswick était divisé en comtés et en paroisses civiles. Pour notre région, il s'agissait d'abord du comté de Northumberland et de la paroisse civile de Wellington jusqu'en 1826. Ensuite, la création du comté de Kent et de la paroisse civile de Dundas englobant les communautés de Cocagne, Grand-Digue, Saint-Antoine et Notre-Dame aurait dû régler et préciser les frontières pour les recenseurs, mais Wellington reste un nom employé pour désigner la plus grande région. Donc, quand Joséphine Melanson est recensée en 1871 à Dundas et en 1891 à Wellington, il est impossible de savoir s'il s'agit d'un déplacement dans une communauté avoisinante ou si le recenseur fait tout simplement référence à l'ancien territoire²¹. Qui plus est, la méthode *de jure* employée pour les recensements canadiens (à partir de 1871) risque de multiplier le nombre de personnes enregistrées, parce qu'il s'agit de répertorier l'identité des individus compris dans chaque ménage. C'est le cas de Rose-Anne LeBlanc qui est recensée à Dundas en 1921 avec son mari, mais qui est aussi recensée la même année à Wellington, comme vivant chez ses parents en tant que célibataire malgré le fait qu'elle se soit mariée en 1919. Bruce Curtis explique que l'adoption de cette méthode a également eu l'effet de « retourner » sur papier plusieurs personnes absentes et migrantes, mais sans standardisation²².

20 Alan A. Brookes, « Doing the Best I Can: The Taking of the 1861 New Brunswick Census », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 9, n° 17, 1976, p. 80.

21 *Guide généalogique du comté de Kent*, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Fredericton, 2019, p. 1-3.

22 La méthode « de facto » enregistre tout le monde présent la journée du recense-

Le plus grand défi pour notre recherche était la disponibilité des archives, surtout concernant les déplacements temporaires ou permanents. Les recensements canadiens avaient lieu tous les dix ans (1871, 1881, 1891, etc.), alors les déplacements temporaires dans une région avoisinante passent souvent inaperçus, sauf si un mariage ou tout autre évènement enregistré a eu lieu dans un autre endroit. Pour celles et ceux qui se sont déplacés aux États-Unis, les recensements américains avaient aussi lieu tous les dix ans, mais à partir de 1870 (ensuite 1880, 1890, etc.²³). Nous connaissons rarement l'année du déplacement sauf s'il concerne un voyage aux États-Unis, mais les documents du contrôle de la frontière internationale ne sont disponibles qu'à partir de 1895, et ne sont pas systématiques avant 1906. Donc, nous risquons de ne pas pouvoir répertorier plusieurs déplacements aux États-Unis – et aussi des retours au Nouveau-Brunswick – pendant le XIX^e siècle. D'ailleurs, il n'existe pas d'archives concernant les voyages dans les Provinces maritimes. Cela peut expliquer pourquoi les spécialistes ont étudié davantage l'émigration internationale et moins la mobilité régionale. Les résultats de notre recherche démontrent qu'un déplacement permanent à l'intérieur du Nouveau-Brunswick, par exemple vers la ville de Moncton, était aussi commun que des déplacements aux États-Unis.

En effet, et malgré les défis énumérés dans la présente section, la méthode d'analyse longitudinale à l'aide de plusieurs sources historiques (recensements, registres paroissiaux, frontière) a généré plusieurs observations intéressantes concernant la mobilité féminine en Acadie du Nouveau-Brunswick à l'époque de l'industrialisation. La prochaine section traitera des résultats préliminaires de notre travail avec les quatre échantillons.

ment, tandis que la méthode « de jure » met l'accent sur qui y demeure typiquement. Bruce Curtis estime que l'adoption de la méthode de jure était en partie motivée par le désir de diminuer statistiquement l'impact de l'émigration, dans *The Politics of Population: State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 277.

23 Malheureusement, le recensement américain de 1890 a été perdu lors d'un incendie.

Survol des déplacements

En nous fiant aux données concernant les 73 femmes pour lesquelles nous disposons d'un parcours long, nous sommes en mesure d'examiner quatre groupes : les femmes qui ne se déplacent pas, celles qui se déplacent à l'intérieur du Nouveau-Brunswick, celles qui se déplacent à l'extérieur du Nouveau-Brunswick ou aux États-Unis et celles pour qui les informations ne sont pas définitives. D'ailleurs, nous remarquons l'importance des déplacements avant et après le mariage.

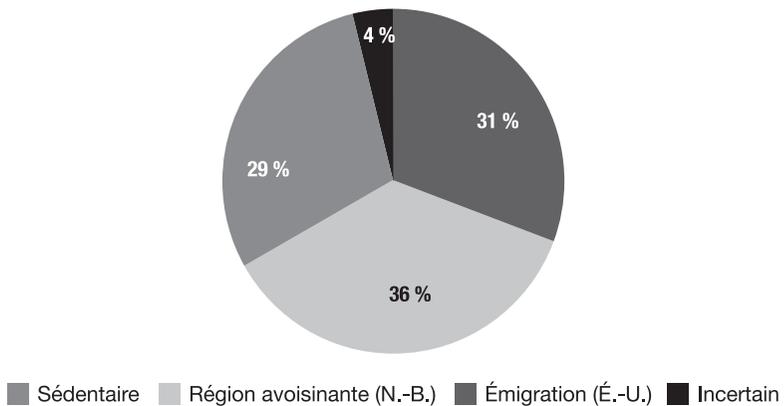
Premièrement, sur les 73 femmes, sept ne se sont pas mariées, toutefois, quatre sont décédées avant l'âge de vingt ans. Ainsi, nous comptons trois femmes qui sont restées célibataires toute leur vie. Avant le mariage, nous comptons 55 femmes sur 73 qui ne se déplacent pas, donc qui demeurent dans la même paroisse tout au long de leur jeunesse. Puis, six femmes se déplacent à l'intérieur du Nouveau-Brunswick avant leur mariage. Par exemple, Marie Babineau se déplace de Dundas à Richibucto de manière temporaire avant son mariage en 1903. En ce qui concerne les femmes qui se déplacent aux États-Unis avant leur mariage, nous en identifions quatre : trois déplacements permanents et un temporaire. Quant à ce dernier, il s'agit d'Agnès Noël qui se rend à Granby au Québec pour se marier, en 1902. Nous pouvons donc affirmer que dix femmes sur 73 ont effectué des déplacements avant leur mariage.

En ce qui concerne les déplacements des femmes après le mariage, 22 sur 67 ne se déplacent pas, donc elles demeurent dans la même paroisse, et pour trois autres, il nous est impossible de dire si elles se sont déplacées ou non, faute d'informations fiables. Pour ce qui est des sept femmes célibataires, six demeurent dans leur paroisse natale toute leur vie. Marianne Poirier a effectué un déplacement temporaire dans une région avoisinante pour rendre visite à son frère à Shédiac et à son neveu à Grande-Digue. Ensuite, 23 femmes se déplacent à l'intérieur du Nouveau-Brunswick. Par exemple, Herminie Després arrive à Shédiac pour vivre dans la paroisse de son mari Sigefroid LeBlanc après leur mariage, le 29 janvier 1917. Il y a vingt femmes qui se déplacent aux États-

Unis ou à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Deux femmes ont effectué au moins deux déplacements importants. Délima Després s'est rendu aux États-Unis en 1940 ainsi qu'en 1947, mais de façon temporaire, et on l'a retrouvé à Kingston en Ontario en 1952 de manière permanente, puisqu'elle y décédait, cela fait donc un déplacement aux États-Unis et un déplacement hors Nouveau-Brunswick. La seconde femme qui a effectué deux déplacements était Jessie Seely qui s'est rendu dans la région avoisinante, près de Bouctouche et à Sunny Brae, et qui est arrivée ensuite à Taunton au Massachusetts pour visiter sa fille, ce qui donne un déplacement dans la région avoisinante et un déplacement aux États-Unis. Dès lors, nous constatons qu'il y a 44 déplacements effectués par 42 femmes après le mariage en comparaison avec seulement dix déplacements effectués par dix femmes avant le mariage.

Graphique 1

Synthèse des déplacements permanents et temporaires des 73 femmes

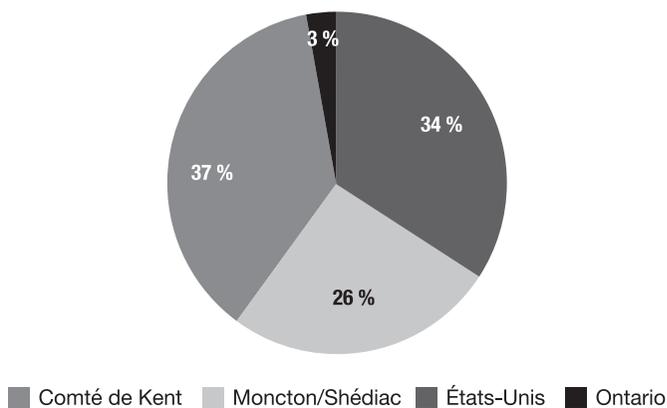


Revenons sur la nature temporaire ou permanente des déplacements. Sur les dix déplacements observés avant le mariage, sept étaient temporaires et seulement trois étaient permanents. L'importance du réseau familial est évidente. Marguerite Goguen a

traversé la frontière à Vanceboro, Maine, en 1917 pour rendre visite à sa mère aux États-Unis. Pourtant, elle est revenue après quelques mois et restera dans la paroisse civile de Dundas après. Parmi les déplacements permanents, tous les trois étaient vraisemblablement des exemples d'émigration aux États-Unis. Flavie Goguen est partie en 1897 et s'est mariée à Fitchburg, Massachusetts, en 1900. Les sœurs Amanda et Laudia Arseneau sont arrivées au Maine en 1922. On les retrouve à nouveau lors de leur mariage à Waltham, Massachusetts, en 1926 et 1929 respectivement. Ces trois femmes passeront le reste de leur vie aux États-Unis avec leurs maris.

En ce qui concerne les 44 déplacements après le mariage, cinq étaient temporaires et 35 permanents. Nous ne sommes pas certains de la nature de trois autres cas, puis il faut ajouter le déplacement temporaire de Marianne Poirier, une femme célibataire. Concernant les déplacements temporaires, quatre femmes migraient aux États-Unis et une dans une région avoisinante. Évidemment, l'habitude de rendre visite à la parenté aux États-Unis est devenue plus répandue avec le temps et grâce au chemin de fer. Parmi les déplacements permanents, 13 femmes migraient aux États-Unis, 21 migraient dans des régions avoisinantes, y compris les villes de Moncton et Shédiac, au sud-est du Nouveau-Brunswick, et une dans une autre province, soit en Ontario. Par exemple, Joséphine Bourque a déménagé à Gardner, Massachusetts, en 1888 avec son mari après leur mariage, le 25 septembre 1887. Une des grandes observations tirées de notre étude est que les migrations à l'intérieur du Nouveau-Brunswick étaient plus nombreuses que celles vers les États-Unis. Plusieurs femmes se sont installées dans les villes industrielles et ferroviaires de Moncton et de Shédiac, mais d'autres ont entamé des déplacements plutôt modestes vers d'autres petites villes ou paroisses du comté de Kent. Il s'agit d'une micromobilité, très courante dans la société rurale depuis plusieurs générations.

Graphique 2
Récapitulation des déplacements permanents après le mariage



Discussion

Les résultats préliminaires suscitent plusieurs réflexions à l'égard de notre question de recherche concernant la mobilité des Acadiennes du sud-est du Nouveau-Brunswick. Nous avons divisé cette section en trois parties qui rejoignent les thèmes traités dans l'historiographie portant sur l'émigration à cette époque : les femmes introuvables, l'exode rural et l'émigration familiale.

Les femmes introuvables

À peu près la moitié des femmes identifiées à travers nos quatre échantillons n'ont pas été retrouvées systématiquement dans les archives. Après avoir effectué cet exercice, nous comprenons mieux comment maximiser le potentiel des documents historiques. Pourtant, même avec la méthode d'échantillonnage la mieux réussie, un quart des femmes restaient introuvables, ce qui soulève une question par rapport à la mortalité à cette époque. Pour les femmes demeurant à Cocagne, nous disposons des registres de sépultures, mais seulement quelques individus y ont été retrouvés. Par exemple, Marie Surette est décédée à l'âge de six ans et nous pouvons supposer que quelques autres femmes sont décédées

avant d'obtenir l'âge adulte. Le sous-enregistrement de la mortalité infantile était une constante des registres paroissiaux à la campagne, surtout dans les paroisses qui n'étaient pas desservies par un curé en résidence. Quant aux femmes nées dans la plus grande paroisse civile de Dundas, nos occasions de vérifier un décès précoce sont limitées. En effet, sur les 74 femmes sans un parcours long, nous avons trouvé seulement cinq actes de sépulture. Bien entendu, un travail de recherche futur peut se poursuivre avec le dépouillement de tous les registres paroissiaux de cette plus grande région, y compris des communautés de Grande-Digue, Notre-Dame et Saint-Antoine. Les informations concernant la cause des décès étaient encore plus rares. Éveline Bourque de Cocagne s'est mariée à 24 ans à Lévis Robichaud de Sainte-Marie-de-Kent. Un an plus tard, ayant contracté la grippe dite « espagnole », elle était hospitalisée à Moncton, puis nous disposons de son acte de sépulture daté de 1918, à Cocagne. Faute de plus d'informations, nous ne savons pas si elle a décidé d'emménager chez son mari, si la famille s'est déplacée à Moncton avant de contracter la maladie, ou si Éveline avait déménagé ailleurs. En fin de compte, nous soupçonnons qu'une partie importante des 74 femmes introuvables étaient mortes.

Le terme « femmes introuvables » exagère peut-être la situation, parce qu'en réalité nous disposons de quelques informations. Par exemple, 23 femmes sur 74 dans cette catégorie sont identifiées dans les actes de mariage. La majorité des épouses et époux sont de la même paroisse civile, mais on trouve aussi des époux originaires de Cap-Pelé, Richibouctou et même de France. Par exemple, Honorine Babineau s'est mariée à dix-huit ans en 1873 et nous la retrouvons plus tard avec son mari à New Bedford, au Massachusetts. Il faut également souligner que toutes les Acadiennes ne suivaient pas un parcours de vie typique. Quelques femmes ont décidé de ne pas se marier. Cette minorité non négligeable représente une autre réalité à l'extérieur du couple marié et du rôle traditionnel de mère. Bien entendu, l'absence d'un acte de mariage diminue nos chances d'observer un déplacement, mais les recensements et les actes de sépulture indiquent que ces célibataires sont restées dans

la paroisse civile de Dundas. À titre d'exemple, Joséphine Goguen demeurait toujours avec la famille de son parrain, Thomas Desprès. Elle avait 44 ans en 1921.

Dans les prochaines sections, nous considérons les résultats préliminaires et les nuances qu'ils apportent aux concepts de l'exode rural et de l'émigration familiale.

L'exode rural

L'émigration considérable des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick aux États-Unis n'est pas discutable. Nicole Lang et Nicolas Landry affirment qu'à partir des années 1880, certaines villes du Massachusetts sont devenues des « destinations privilégiées » pour de nombreux Acadiens. L'émigration s'est accélérée après 1900, et en 1921 nous comptons 2 500 Acadiens et Acadiennes dans chacune des villes de Fitchburg et New Bedford. Stéphane Plourde et Yves Frenette estiment que « le sud-est du Nouveau-Brunswick et le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse [sont] les plus touchés par l'émigration²⁴ ». Neil Boucher va plus loin en affirmant qu'il y a « un dépeuplement » des villages acadiens de cette dernière région²⁵.

Nos résultats de recherche confirment l'importance de l'exode rural, mais jusqu'à un certain point. Amélie Montour a déjà démontré qu'il y a une stabilité de la population totale à Cocagne entre 1871 et 1921, et nous observons qu'environ 40 pour cent des femmes de notre étude sont restées dans la paroisse civile de Dundas. Les inquiétudes des élites clérico-nationalistes devraient être qualifiées. Par exemple, nous n'avons pas trouvé un grand nombre de jeunes femmes célibataires émigrant aux États-Unis. Seulement neuf femmes sur 73 ont opté pour une migration de cette nature, et cinq sur neuf retourneront ensuite dans leur paroisse. Bien entendu, les dossiers du contrôle de la frontière sont limités avant 1906 ;

24 Nicole Lang et Nicolas Landry, *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2014, p. 252; Plourde et Frenette, *op. cit.*, p. 112.

25 Neil Boucher, « The Case of the Acadians of Southwest Nova Scotia », dans *Steeple and Smokestacks*, p. 62.

nos résultats ont donc tendance à sous-estimer les déplacements à la fin du XIX^e siècle. En effet, comme le montre l'exemple de Marguerite Goguen qui a rendu visite à sa mère au Maine, les déplacements temporaires au sein d'un réseau familial semblaient assez fréquents. Montour observe que le nombre d'individus nés aux États-Unis a continué à augmenter pendant sa période d'étude. 48 femmes et filles et 47 hommes et garçons, habitants de Cocagne en 1921, ont migré à Cocagne après leur naissance aux États-Unis. On parle probablement d'un retour aux terres ancestrales²⁶. La plupart d'entre eux étaient encore jeunes et célibataires au moment de leur déplacement. Donc, parallèlement à un exode rural, on observe aussi une mobilité de retour chez certaines familles. Une étude plus approfondie des Acadiennes nées aux États-Unis permettrait éventuellement d'explorer davantage cette tendance.

Pour l'instant, nos résultats confirment la persistance des familles à la campagne dans la paroisse civile de Dundas et le départ d'un nombre important de femmes et d'hommes aux États-Unis. Cependant, nous découvrons l'existence d'une autre sorte de mobilité à Cocagne et sa région : des déplacements en Acadie du Nouveau-Brunswick. Si quatorze femmes ont effectué un déplacement permanent aux États-Unis après leur mariage, nous retrouvons sept autres femmes qui ont opté plutôt pour Moncton ou Shédiac. Ces villes étaient deux centres urbains et ferroviaires en pleine croissance pendant cette période. Qui plus est, les déplacements des femmes n'étaient pas toujours un éloignement de la société rurale. Nous comptons six autres femmes qui se sont déplacées dans une région avoisinante à la campagne, vraisemblablement pour s'établir dans la paroisse de leurs maris. Dans un article de synthèse, Jean-Claude Vernex affirme que l'impact de l'industrialisation se fait progressivement en Acadie du Nouveau-Brunswick, et donc que le nombre de maris originaires d'autres régions ne cesse pas d'augmenter au XX^e siècle²⁷. Pourtant,

26 Montour, *op. cit.*, p. 61.

27 J.-C. Vernex, « Espace et appartenance : l'exemple des Acadiens au Nouveau-Brunswick », dans *Cahiers de géographie du Québec*, n° 58, 1979, p. 131.

nos résultats concernant la paroisse civile de Dundas ont montré que très peu d'époux provenaient de l'extérieur de la région. Sur 66 époux, 21 (donc 1 sur 3) n'étaient pas originaires de la paroisse civile de Dundas, mais la moitié des époux exogames (10 sur 21) provenaient du comté de Kent. Dans son étude portant sur les mariages à la ville de Québec pendant le XIX^e siècle, Marc St-Hilaire explique que l'idée d'exogamie pose un défi parce qu'en réalité les époux d'autres paroisses étaient souvent des voisins proches de leurs épouses²⁸. L'évolution de l'infrastructure de transport, par exemple le chemin de fer, augmentait le bassin de recrutement local.

Il serait intéressant de comparer nos résultats avec ceux d'autres régions de l'Acadie, par exemple la Péninsule acadienne du nord-est du Nouveau-Brunswick ou la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse, afin d'évaluer la particularité de Cocagne. Est-ce que sa proximité avec les villes de Moncton et de Shédiac a favorisé l'urbanisation progressive de la population ? En effet, il semble que plusieurs femmes et leurs familles ont toujours opté pour une migration à la campagne, dans les petits villages comme Bouctouche et Richibouctou. Parallèlement au consensus sur les conditions économiques défavorables, il faut peut-être considérer les forces d'une économie régionale bien intégrée avec le réseau ferroviaire et portuaire et même possiblement appuyée par un plus grand réseau familial s'étendant aux États-Unis. Certes, les Acadiennes et Acadiens étaient davantage en contact avec les villes de la Nouvelle-Angleterre que celles du Canada central. Randy Widdis nous rappelle qu'il s'agit d'une réalité régionale de longue date, que l'industrialisation n'a donc fait qu'intensifier des pratiques migratoires déjà existantes²⁹.

28 Marc St-Hilaire, «Territoire urbain et réseaux de sociabilité : se marier à Québec, 1801-1900», dans *Sharing Spaces: Essays in Honour of Sherry Olson*, sous la direction de Robert Sweeny, Ottawa, University of Ottawa Press, 2020, p. 102.

29 Randy William Widdis, «A Spatial Grammar of Migration in the Canadian-American Borderlands at the Turn of the Twentieth Century», dans *Entangling Migration History: Borderlands and Transnationalism in the United States and Canada*, sous la direction de Benjamin Bryce et Alexander Freund, Gainesville, University Press of Florida, 2015, p. 62.

En fin de compte, nos résultats préliminaires nuancent l'idée d'un exode rural et montrent qu'il ne s'agissait pas toujours d'un départ vers les États-Unis. Les nombreux déplacements temporaires observés (et ceux, sans doute, inaperçus entre les années des recensements) indiquent que même quand les femmes ont traversé les frontières américaines, la plupart d'entre elles sont restées dans les réseaux sociaux et familiaux, donc dans une Acadie régionale et diasporique. Les femmes de la paroisse civile de Dundas ont contribué aux tendances migratoires en ville, mais également à la persévérance de la vie rurale. Elles n'ont pas migré vers d'autres régions ou d'autres grandes villes, entre autres au Québec, en Ontario, ou même en Nouvelle-Écosse (p. ex. Halifax). Ainsi, la préférence de rester à l'intérieur des frontières familiales est évidente.

L'émigration familiale

À première vue, les résultats de nos recherches confirment l'hypothèse d'une émigration plutôt familiale en Acadie. Quant aux déplacements temporaires et permanents répertoriés à travers nos quatre échantillons, la plupart concernaient des femmes partant avec leurs maris et, sans doute, le besoin économique explique-t-il en partie la tendance migratoire vers le secteur urbain et les États-Unis³⁰. Pourtant, nos résultats concernant l'exode rural et l'importance des déplacements au sein des réseaux familiaux affirment, au contraire, que le besoin économique n'est pas le seul facteur. Les femmes de Cocagne auraient pu choisir d'aller plutôt à Fredericton, Saint-Jean ou Halifax, des destinations moins éloignées et également intéressantes pour le travail. D'autres villes aussi, en Ontario et au Québec, apparaissent peu dans nos résultats. Julie Léger est notre seul exemple d'une Acadienne optant pour une ville canadienne, soit Ottawa, avec son mari Auguste Daigle originaire de Saint-Louis-de-Kent. Bref, les perspectives d'emploi et la possibilité de rester au sein des réseaux sociaux sont deux facteurs caractérisant les décisions de nos acteurs historiques : soit

30 LeBlanc, *op. cit.*, p. 30-31.

partir, soit retourner en Acadie du Nouveau-Brunswick³¹.

D'ailleurs, tel que LeBlanc l'a souligné, quelques femmes célibataires n'étaient manifestement pas guidées par un époux dans leurs décisions de partir. L'exemple de deux sœurs, Amanda et Laudia Arsenault, est révélateur dans ce sens. Elles sont parties ensemble en 1922, traversant le poste frontalier à Vanceboro, Maine, à destination du Massachusetts. Si l'on considère les dates de mariages : 1926 et 1929, il est évident que l'objectif de leur voyage n'était pas d'arriver chez un époux déjà désigné, mais plutôt de vivre et travailler en tant que femmes célibataires. L'âge précoce au premier mariage chez les communautés francophones et catholiques a certainement joué un rôle dans les occasions de déplacement avant le mariage. Parmi les 73 femmes retrouvées ayant un parcours long, l'âge moyen au mariage était de 23 ans. Il n'est donc pas étonnant que sept des neuf déplacements répertoriés avant le mariage soient liés aux femmes plus âgées lors de la cérémonie matrimoniale. La tendance chez les femmes émigrantes de se marier tardivement et avec d'autres membres du même groupe ethnique est également observée chez d'autres populations³².

Comment évaluer l'influence des femmes mariées dans la décision familiale de migrer ? Pour ce qui est des Canadiens français du Québec, Yves Roby souligne qu'il s'agissait d'une stratégie familiale temporaire pour répondre à l'endettement. En plus de leur contribution non rémunérée au sein du ménage, les femmes mariées ont également contribué à un salaire à temps partiel. Après 1900, Roby observe une augmentation considérable de femmes mariées au travail à temps plein³³. Marie-Ève Harton précise que 27 pour cent des Canadiennes françaises mariées qui vivent au Massachusetts ont déclaré un travail salarié lors du recensement

31 Widdis fait la même remarque et souligne le phénomène de la migration en chaîne (*op. cit.*, p. 55-57).

32 Katharine Donato et Donna Gabaccia, *Gender and International Migration: From the Slavery Era to the Global Age*, New York, Russell Sage Foundation, 2015, p. 94.

33 Yves Roby, « A Portrait of the Female Franco-American Worker (1865-1930) », dans *Steeple and Smokestacks*, p. 557-562.

américain de 1910. Elle met l'accent aussi sur l'importance d'une mise en commun du travail salarié et non rémunéré pour le bien-être des ménages³⁴. Yukari Takai dans son étude des tendances migratoires chez les immigrantes canadiennes-françaises à Lowell, Massachusetts constate qu'«au début du XX^e siècle, les femmes commençaient à jouer un rôle plus important dans la prise de décision au sein de la famille³⁵ ». Pour sa part, Patricia Thornton souligne que les femmes de la région du Canada atlantique ont même dirigé les migrations en ville, surtout les villes considérées accessibles géographiquement et culturellement³⁶. Thornton et Mary Elizabeth Beattie sont convaincues que, d'une manière générale, les femmes des Provinces maritimes étaient plus disposées à partir que les hommes³⁷. Bref, les femmes n'ont pas tout simplement suivi leurs maris en ville ou aux États-Unis, elles ont contribué au calcul des perspectives d'emploi pour toute la famille.

Quelques déplacements observés dans notre groupe d'Acadiennes sont manifestement liés à des décisions prises après le décès du mari. Prenons le cas de Geneviève Allain, qui est allée à Fitchburg avec son premier époux après son leur mariage en 1898. Elle semble bien aimer cette ville, parce que son deuxième conjoint a déménagé chez elle à Fitchburg après leur mariage à Moncton en 1920. Julie Melanson est restée au Nouveau-Brunswick avec son mari, mais a emmené sa famille à Hartford, Connecticut après la mort de ce dernier. Dans son étude sur le veuvage à Québec, Harton explique que l'âge est «un déterminant proche du remariage chez les femmes». À partir de 30 ans et surtout après 40 ans, les veuves avaient moins tendance à prendre un deuxième époux, malgré la présence d'enfants à charge³⁸. Les Acadiennes, comme les

34 Harton, *op. cit.*, p. 66, 61.

35 Yukari Takai, «Expérience de travail et sexe comme critères migratoires : le cas des immigrantes canadiennes-françaises à Lowell (Massachusetts) au début du XX^e siècle», dans *Francophonies d'Amérique*, n° 11, 2001, p. 191.

36 Patricia A. Thornton, «The Problem of Out-Migration from Atlantic Canada, 1871-1921: A New Look», dans *Acadiensis*, vol. 15, n° 1, 1985, p. 18.

37 Beattie, *op. cit.*

38 Marie-Eve Harton, «Veuvage et remariage à Québec à la fin du XIX^e siècle : une analyse différentielle selon le genre», dans *Cahiers démographique du Québec*,

Canadiennes françaises, semblaient plus que capables de répondre aux besoins du ménage sans un mari. Si nous reconnaissons le pouvoir d’agir des femmes quand un mari n’est pas présent, pourquoi supposer que les femmes n’ont pas influencé les décisions prises au sein d’un couple marié ? L’hypothèse d’une migration en ville dirigée par les femmes aurait pu bel et bien coexister parallèlement à celle de l’émigration familiale. En effet, tout le monde aurait pu se déplacer sécuritairement au sein des réseaux de parenté. Nos résultats préliminaires confirment l’importance de l’émigration familiale, mais appuient aussi les spécialistes qui mettent en évidence l’influence des femmes sur les tendances migratoires à cette époque.

Conclusion

L’émigration des Canadiens français et des Acadiens – femmes et hommes – aux États-Unis à l’époque de l’industrialisation est bien connue depuis longtemps. Phénomène démographique important et décision critiquée par les élites clérico-nationalistes, l’émigration a attiré l’attention de plusieurs historiennes et historiens. Pourtant, l’expérience féminine de l’émigration en Acadie reste peu étudiée. Grâce aux travaux de Phyllis LeBlanc, Julie Williston et Amélie Montour, nous disposons de points de départ, surtout concernant les jeunes femmes célibataires. Notre travail consistait en une analyse longitudinale à partir de nombreuses sources historiques disponibles afin de reconstituer les parcours de vie des Acadiennes de la paroisse civile de Dundas, au sud-est du Nouveau-Brunswick. Sur le plan méthodologique, nous avons expérimenté quatre procédés d’échantillonnage. Le dépouillement à partir des actes de mariage au XX^e siècle semblait l’approche la plus réussie, mais nous sommes conscients de ses limites, notamment en ce qui concerne les femmes qui restaient célibataires toute leur vie. Un projet de plus grande envergure, avec l’objectif de dépouiller toutes les données concernant la plus grande région du comté de Kent, aurait le potentiel d’augmenter notre taux de succès à retrouver les femmes

et à compléter leurs parcours de vie. Cela étant dit, il y aura toujours des femmes introuvables ou invisibles dans les archives à cause de leur fondement patriarcal, du milieu minoritaire linguistique et tout simplement des erreurs de fait et de transcription associées aux recensements et d'autres documents officiels.

Nos résultats préliminaires confirment l'hypothèse d'une émigration familiale en Acadie et soulignent l'importance des réseaux familiaux au-delà des frontières provinciales et internationales. Pourtant, nous avons apporté quelques nuances importantes à cette hypothèse, par exemple l'influence des femmes sur les déplacements en famille et, bien sûr, les déplacements effectués par les célibataires et les veuves. En ce sens, nous suivons les conclusions d'autres spécialistes comme Yves Roby et Marie-Ève Harton portant sur les Canadiennes françaises en Nouvelle-Angleterre. Cela étant dit, les résultats de notre travail indiquent l'importance des déplacements en Acadie du Nouveau-Brunswick et également des retours à la campagne. Il faut modifier nos impressions de l'exode rural parce que nous observons une stabilité démographique relative à la paroisse civile de Dundas, l'endogamie dans la plus grande région du comté de Kent et une série de déplacements temporaires et permanents à la campagne également. Oui, il y a une tendance migratoire en ville – au Nouveau-Brunswick et au Massachusetts –, mais cette tendance n'était pas universelle. L'émigration aux États-Unis concernait une minorité des femmes étudiées ici. À la lumière de ces résultats, nous aimerions continuer nos efforts avec d'autres pistes de recherche prometteuses, par exemple explorer la corrélation entre la mobilité de la femme et celle d'autres membres de sa parenté, et examiner l'impact de la Première Guerre mondiale, notamment pour les conjointes des soldats acadiens.

Un dernier mot sur la pertinence de cette étude, au-delà de l'histoire acadienne. Les méthodes employées ici sont propices également pour l'étude d'autres échantillons de femmes et de familles au Canada. Nous avons déjà mentionné les travaux de Thornton et Beattie portant sur les femmes célibataires (et anglophones) des Provinces maritimes. L'avantage de notre

approche est la possibilité d'observer toutes les femmes, mariées ou non, et cela, pendant toute leur vie à l'aide des parcours longs. Par ailleurs, notre étude confirme l'importance du concept d'intersectionnalité. Isabelle LeBlanc affirme que les Acadiennes, comme les Chicanas aux États-Unis, ne formaient pas un groupe monolithique, mais étaient plutôt divisées par leurs expériences à la campagne ou en ville et par leur classe sociale³⁹. Nos résultats de recherche démontrent que divers milieux et différentes conditions économiques expliquent la décision de migrer et la nature de cette migration. Il serait possible d'étudier le cas d'autres femmes à la campagne dans les Provinces maritimes pour mieux comprendre les impacts inégaux de l'urbanisation, des guerres mondiales, de différentes idées politiques et de la religion chez les populations francophones et anglophones. Finalement, et malgré les défis et lacunes des archives existantes, nous estimons qu'une étude historique des Acadiennes et d'autres femmes dans les Provinces maritimes est réalisable et nécessaire.

39 Isabelle LeBlanc, « L'Acayenne des années 1970 : quand les femmes (s')écrivent », dans *Studies in Canadian Literature/Études en littérature canadienne*, vol. 44, n° 2, 2019, p. 154.